LE LABEL « COMMUNES SPORTIVES » DE L'ADEPS 2022 : À NOUVEAU UNE GRANDE RÉUSSITE

Pour accroître la visibilité de l'offre sportive sur le territoire communal, l'Adeps, l'Administration générale du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles, a lancé, depuis 2020, un label nommé « Communes Sportives ». Ce label récompense, avec une, deux ou trois étoiles, les communes les plus actives en ce domaine, celles-ci ayant répondu au préalable à un appel à candidatures.

Ainsi, chaque année, un jury, présidé par l'Adeps, et dont l'UVCW fait partie, décerne son label aux communes wallonnes et bruxelloises. Et ce, en distinguant l'offre accessible à tous, celle qui favorise le recours à la mobilité douce, tout en valorisant les infrastructures sportives intérieures et extérieures.

Cette année, le *Mouvement communal* a rencontré, à ce sujet, Valérie Glatigny, Ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais aussi Didier Lacroix, Échevin des Sports de la commune d'Amay, et Romuald Buckens, Président du CPAS, en charge des Sports et des Infrastructures sportives de Pont-à-Celles, dont les communes respectives, parmi beaucoup d'autres, ont été lauréates cette année.

Une bonne occasion pour chacun de rappeler combien le sport participe à une meilleure cohésion du pouvoir local.

Adeps
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

VALÉRIE GLATIGNY,

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE, DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DE L'AIDE À LA JEUNESSE, DES MAISONS DE JUSTICE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA PROMOTION DE BRUXELLES

« PAR LE MAILLAGE ENTRE LA FÉDÉRATION ET LE LOCAL, ON AUGMENTE L'ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL DE LA POPULATION »

Alain DEPRET,
Secrétaire de rédaction

Originaire de Marche-en-Famenne, diplômée en philosophie et en éthique biomédicale, Valérie Glatigny est entrée dans la vie politique belge, puis européenne, en 2003, tout en travaillant, durant quinze années, au sein des institutions européennes. En mai 2019, elle s'est engagée sur la liste européenne du MR où elle a été élue première suppléante. La même année, elle a prêté serment en tant que ministre au sein du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Bien que son interview soit ici intégrée dans un dossier consacré au label « Communes sportives » de l'Adeps, elle évoque d'autres sujets intéressants pour les pouvoirs locaux tels que la jeunesse, les baptêmes estudiantins ou le décret paysage 2.0. Rencontre.

Madame la Ministre, avant toute chose, il serait bon de rappeler à nos lecteurs que, bien que vous soyez ici interviewée sur la matière du sport local, vous êtes également chargée d'autres matières ministérielles au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles…

En effet, je suis ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, des Maisons de justice, de l'Aide à la jeunesse, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles. Mais le sport est une matière qui me passionne particulièrement parce que l'on rencontre des gens passionnés, notamment en échangeant avec les responsables locaux.

Il y a aussi très souvent des articulations avec l'enseignement supérieur, l'enseignement de promotion sociale ou l'aide à la jeunesse. Dans toutes mes matières, je mets chaque fois au cœur de mon action, les valeurs de liberté, de responsabilité et de progrès.

Venons-en de suite au centre de nos préoccupations : le label « Communes sportives » de l'Adeps. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Ce label constitue un levier important pour la pratique sportive dans les communes et permet de mieux faire connaître l'offre sportive en Wallonie et à Bruxelles. Cette année, 119 communes ont obtenu au moins une étoile. C'est un résultat très positif et cela montre combien la mobilisation des communes est grande pour obtenir ce label. Je crois qu'il y a aussi un phénomène d'émulation positive entre les communes : quand le voisin a obtenu une étoile, on essaie aussi d'avoir à son tour une étoile. Et c'est tout bénéfice, évidemment, pour nos sportifs, pour nos infrastructures et pour l'offre sportive en général.

Quels sont, selon vous, les critères importants à défendre dans l'obtention du label ?

Le sport au féminin et l'inclusion surtout, en ce compris l'inclusion des personnes porteuses de handicaps. Plus d'un million d'euros sont en effet consacrés à la Ligue Handisport francophone et à la FéMA, la Fédération multisport adaptés. On est donc très soucieux d'encourager des infrastructures sportives de qualité. On a aussi mis l'accent sur les jeunes et la détection des jeunes talents, pour leur permettre d'évoluer vers le sport de haut niveau. Il y a aussi, en plus du label, des subventions qui sont octroyées par la Fédération pour ce que l'on appelle les actions sportives locales. Et l'on voit bien qu'ici, tout l'intérêt de la Fédération de travailler avec les communes est de créer du maillage territorial. Cela ne nous sert à rien de donner de grandes impulsions si elles ne sont pas relayées sur le terrain par des pouvoirs communaux qui ont le souci de développer l'action sportive locale.

En tant que femme, vous prêtez une attention particulière au sport féminin, cela paraît assez logique…

Oui, parce que le sport est soutenu par les pouvoirs publics et que l'on se rend compte que le sport organisé intéresse moins les femmes. Celles-ci préfèrent en effet pratiquer un sport en dehors du contexte d'un club ou d'une structure pour des raisons d'organisation familiale : elles font du jogging ou de la course, de la marche avec des amis, mais pas forcément dans un contexte organisé.

C'est donc un point d'attention particulier pour moi, pour une question de justice et d'équité. Et puis, les jeunes filles en préadolescence ont aussi tendance à faire moins de sport que les garçons. Il fallait dès lors procéder à un rééquilibrage dans tous les domaines. L'objectif était donc d'attirer l'attention de nos fédérations sur ce point, mais aussi de leur demander qu'il y ait un maximum de deux tiers de personnes de même sexe au sein des conseils d'administration. Et ce, afin d'obtenir une représentation plus équilibrée des genres au sein des instances sportives.

Pensez-vous que le label permet aussi de créer de la transversalité entre toutes les matières communales ?

Je le pense, oui. Cela permet de mettre l'accent sur la nécessité de rassembler toutes les initiatives pour les faire valoir dans l'appel à candidatures. Cela permet également de développer une fierté locale, de mettre en évidence tout le travail des édiles communaux. Bref, je suis persuadée que c'est un travail que l'on doit mener en partenariat, car les pouvoirs locaux ont un rôle de première ligne à jouer dans ce domaine. Je suis convaincue que tout cela est au bénéfice de nos sportifs, et pas seulement de nos sportifs de haut niveau. C'est par ce travail de maillage entre la Fédération et le local qu'on augmente l'état de santé général de la population. Il y a donc aussi un retour très important en termes de santé publique.

Cela permet aussi aux communes d'encore mieux se structurer autour du sport, d'initier une meilleure prise de conscience au sein du collège en ce qui concerne l'importance de la matière sportive, sans doute. Êtes-vous de cet avis ?

C'est en tout cas ce que m'ont dit les élus que j'ai rencontrés au salon Municipalia cette année. Bien sûr, s'il y avait d'autres propositions d'évolutions, nous y resterions attentifs. Mais je crois en effet que cela permet de dresser une cartographie des besoins locaux à un moment donné et, peut-être, d'établir une stratégie plus globale. Toutes les communes n'ont pas la même taille ni le même degré socio-économique. Toutes les communes n'ont pas les mêmes moyens. Et puis, les dossiers qui nous sont soumis nous permettent également de corriger notre action, si cela est nécessaire. Je pense notamment à tout le soutien qu'on peut apporter en termes de matériel. C'est très intéressant d'obtenir cette articulation : c'est un maillage plus étroit qui nous permet tous, globalement, de « tirer » plus juste.

Quel sera l'avenir du label ?

Le label est multiforme pour l'instant, avec des critères importants, mais qui sont très larges. On récompense des choses diverses, mais d'autres critères devront sans doute s'ajouter au fil du temps. Par exemple, on peut avoir un point d'attention pour le sport de haut niveau ou les seniors. Ce qui est intéressant, c'est de rester à l'écoute et de déceler une priorité particulière sur un timing particulier. Nous avions eu le souci d'élargir les critères parce que, précisément, les communes sont très différentes les unes des autres. Mais, nous serons à l'écoute s'il y avait un souhait de mettre l'accent sur tel ou tel thème, sur le plus long terme, par exemple. C'est une réflexion qui vit en interne, mais qui n'est pas encore tranchée à ce stade. Et moi, je reste à l'écoute des retours qui me seront faits.

Passons maintenant à vos autres matières. Avez-vous quelque chose à communiquer à nos membres en matière de jeunesse ?

Oui, les associations de jeunesse sont des partenaires importants pour nos pouvoirs locaux. Je pense notamment aux maisons des jeunes, qui sont à la fois financées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par le pouvoir communal via une mise à disposition de local, par exemple. Il y a donc un ancrage local très fort. Cette année, nous avons accordé 1,7 million d'euros afin que l'on crée davantage de maisons des jeunes. Le rôle des communes est alors important, notamment quand une maison des jeunes fonctionne moins bien ou quand il faut détecter un problème éventuel. Les centres d'information des jeunes effectuent également un travail fantastique. Il est, par exemple, très intéressant que les centres « Infor Jeunes » soient disséminés sur tout le territoire. Je rencontre régulièrement des élus locaux heureux de la bonne collaboration qu'ils ont avec les acteurs du secteur jeunesse sur leur territoire. Et l'on a prévu des aides particulières, plus précisément en sortie de crise sanitaire, dont une qui est notamment en articulation avec les communes. Il s'agit d'un appel à projets qui s'appelle « Ça bouge dans notre commune » et qui a pour but de soutenir les initiatives locales, les concertations entre la jeunesse et les acteurs communaux.

Comment cet appel à projets fonctionne-t-il ?

L'idée est de favoriser le dialogue entre les jeunes et les élus locaux. Les pouvoirs locaux peuvent, par exemple, faire appel à l'ASBL Creccide - Carrefour régional et communautaire de la citoyenneté et de la démocratie - pour organiser une concertation avec les jeunes. Cela peut être très utile quand il y a des points de tension entre un groupe de jeunes et les autorités communales ; des initiatives très concrètes peuvent en découler. Mais d'autres partenariats sont possibles, avec les AMO, les services d'action en milieu ouvert, par exemple. Ce sont des lieux d'écoute et d'accompagnement pour aider les jeunes dans leur quotidien. Les communes y sont aussi nos partenaires.

En matière d'enseignement supérieur et de promotion sociale, à quoi les communes doivent-elles être actuellement attentives, selon vous ?

Pendant la crise sanitaire, beaucoup d'étudiants ont tiré la sonnette d'alarme parce qu'ils éprouvaient de nombreuses nouvelles difficultés. Notre rôle fut alors de collecter toutes les aides existantes et de communiquer à ce sujet, notamment sur le site « aides-etudes.cfwb.be ». Les communes sont, bien évidemment, importantes en ce domaine puisqu'elles constituent le niveau de pouvoir de proximité par excellence. Je sais que nos communes ont été à l'écoute de nos étudiants durant la période COVID. L'information circule bien et cela doit continuer. J'en profite pour remercier l'UVCW qui nous a aidés à relayer auprès des communes, en période de crise sanitaire, une communication plus spécifique quant à la mise à disposition de locaux pendant les examens. Encore une fois, le pouvoir local démontre tout son savoir-faire au quotidien ; c'est un relais essentiel pour nous.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la nouvelle charte sur les baptêmes estudiantins ? Celle-ci devrait intéresser plus particulièrement les communes qui possèdent une école supérieure ou une université sur son territoire…

Nous avons en effet revu la charte sur les baptêmes de façon à la rendre plus forte. On s'est rendu compte que la charte n'était pas très connue ni très respectée. Et donc, nous avons tenté de communiquer à nouveau à ce sujet vers les cercles étudiants. Notre idée est de rappeler aux communes que la charte existe et qu'elle prévoit notamment que les cercles étudiants informent les autorités communales quand ils organisent un événement d'une certaine ampleur, et ce afin d'anticiper tous les problèmes de sécurité qui pourraient se poser. Nous ne voulons pas donner de nouvelles responsabilités aux autorités communales, mais nous voulons que les cercles étudiants les informent afin d'éviter tout risque de nuisance, en ce compris les problèmes qui seraient liés à une consommation excessive d'alcool.

Cela nous amène au décret Paysage 2.0, à propos duquel vous voulez informer les villes et communes…

Oui, je souhaite signaler qu'il y a de nouvelles règles par rapport à la réussite des étudiants qui s'appliquent à la rentrée de cette année. En résumé, beaucoup d'étudiants ne savent plus, aujourd'hui, s'ils sont dans une trajectoire de réussite ou d'échec dans l'enseignement supérieur. Les nouvelles règles permettent donc de remettre de la clarté dans leur parcours en leur rappelant certains délais. Donc, si des communes avaient des questions à ce propos, qu'elles sachent qu'une campagne de communication va être réalisée. Quand cette campagne sera diffusée, les villes et les communes ne doivent pas hésiter à s'adresser à nous pour avoir plus d'infos.

Un dernier mot de conclusion ?

Je profite de cette interview pour rappeler toute mon admiration pour le travail qui est fourni par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et par chaque responsable communal. Durant la pandémie et les inondations de l'an dernier, il y a eu une pression très forte sur les responsables communaux et on a beaucoup travaillé ensemble. J'ai un respect infini pour le travail de nos communes, des CPAS, des sociétés de logements, des zones de police et de secours. On a pu constater, pendant ces crises, si c'était nécessaire, leur engagement au quotidien.

BeFre
REUSABLE BAGS ONLY

Créée en 2007, BeFre est pionnière et spécialisée dans le design, la fabrication et la commercialisation de sacs-cabas-emballages réutilisables, durables et écologiques.

Pour en savoir plus: **BEFRE.BE**
Tel: **02 627 56 11**
Mail: **INFO@BEFRE.EU**

AMAY

DIDIER LACROIX,

ÉCHEVIN DES SPORTS, DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DE L'INFORMATIQUE

« LA CLÉ DU SUCCÈS : LE PERSONNEL, LE CITOYEN MOTIVÉ ET LA SYNERGIE ENTRE TOUS LES SERVICES »

Alain DEPRET,
Secrétaire de rédaction

Pour accroître la visibilité de l'offre sportive sur le territoire communal, l'Adeps, l'Administration générale du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles, a lancé, depuis 2020, un label nommé « Communes Sportives ». En ce qui concerne ce label, Amay vient de troquer son étoile d'antan pour un joli trois étoiles. Un succès que Didier Lacroix, échevin depuis 2018, estime devoir à la synergie désormais créée par la régie des sports qu'il a initiée lors de son arrivée parmi les élus locaux. Ainsi, pour l'échevin, le sport, c'est évidemment la matière communale par excellence, celle qui peut créer une véritable collaboration entre tous les services communaux.

Monsieur l'Échevin, vos attributions sont très larges, mais le sport semble vous tenir plus à cœur… C'est la matière qui vous a décidé à tenter l'aventure des élections locales ?

Effectivement, j'ai toujours baigné dans le sport, j'ai pratiqué du sport toute ma vie : j'ai été président d'un club de plongée à Hannut, j'ai joué au football en promotion à Waremme, notamment. J'ai aussi été propriétaire d'un magasin de sport pendant plusieurs années. C'est donc une matière qui me tenait particulièrement à cœur. Mais notre collège communal est petit par rapport à l'entité. J'ai donc accepté d'autres compétences, dont l'environnement et l'urbanisme qui m'intéressaient beaucoup aussi. Tout cela peut paraître disparate… Moi, je dirais plutôt que c'est complémentaire : il y a beaucoup de synergies possibles, et je suis très épanoui dans chaque compétence.

Vous venez de troquer votre étoile « Commune sportive » contre un joli trois étoiles… Quel est votre sentiment à ce propos ?

C'est une immense fierté, tant pour moi que pour la régie des sports. Je pense que c'est la synergie et la

complémentarité créée par la régie qui nous a permis ce bond en avant. Et quand je dis régie, cela veut dire que, désormais, nous pouvons compter sur une vraie régie. Avant, on avait un hall omnisports et plusieurs entités consolidées sur la commune, mais il n'y avait pas de travail commun. Aujourd'hui, on a une vraie complémentarité : on ne se consacre pas qu'au football ou qu'à un sport élite, on essaye de toucher le plus de disciplines possible. Sans le personnel de la régie, nous n'aurions jamais obtenu trois étoiles, c'est certain.

Depuis combien de temps la régie existe-t-elle ?

Le hall omnisports a fêté ses trente ans il y a quelques mois, mais la régie est réellement active depuis que je suis échevin. C'était une volonté personnelle de la mettre en place et de la faire vivre sur toute l'entité. Le gros avantage, c'est qu'il s'agit d'une équipe soudée, très investie dans son travail. Et, comme je me plais à le dire, je suis échevin des sports de tous les Amaytois. Pour moi, un sportif est un sportif, qu'il soit jeune, adulte ou senior, homme ou femme… Je me consacre ainsi à tous les sportifs. Je pense qu'il ne faut pas cloisonner les gens dans leur sport, parce qu'ils ont besoin de s'écouter et de s'entendre. La rencontre, c'est la meilleure chose pour décupler les forces sur le terrain. C'est cela la force pour moi : c'est le citoyen, ce sont les gens, ce sont les sportifs.

Qu'offrez-vous à la population en matière de sport ?

Nous avons un grand hall omnisports avec deux salles, une salle polyvalente et une salle multisports. À l'extérieur, nous avons un Beach Park qui sera finalisé en 2023. Nous avons, sur l'entité, deux gymnases : un consacré essentiellement à la boxe, l'autre à la danse. Nous avons des infrastructures tennistiques pour lesquelles nous avons pris un auteur de projet cette année. Nous allons y agrandir notre offre avec trois nouveaux terrains de padel et deux terrains de tennis couverts supplémentaires. Nous avons quatre terrains de football. Nous avons aussi pas mal de boulodromes, de paniers de basket sur l'entité et une agora sport dans une cité. À côté de cela, nous avons la chance d'avoir beaucoup de bois à Amay où nous finalisons des parcours de VTT et de pumptracks. Nous avons aussi un site d'escalade avec 52 pistes.

L'offre est donc alléchante, mais le label de l'Adeps insistait beaucoup sur la mobilité douce et la synergie avec d'autres matières communales telles que l'environnement. Cela fait-il aussi partie de vos préoccupations ?

Nous essayons en effet de mettre en place pas mal de synergies entre tous les services communaux, le service mobilité et le service travaux compris.

Nous avons d'ailleurs un plan de mobilité qui est en cours sur l'entité pour 2022. Via notre régie des sports, nous avons également adhéré aux plans WalCy et PIMACI qui concernent la mobilité active douce. Nous avons déjà adapté nos infrastructures sportives pour tout ce qui est PMR, également. Nous sommes donc prêts à embrayer le pas pour les années futures.

Cela a-t-il été facile, selon vous, de faire comprendre, à vos collègues du collège, que le sport est tout aussi important que les autres matières ?

Nous avons évidemment chacun nos compétences, avec, chacun, des projets différents. Mais nous avons la chance d'avoir un collège très soudé, qui est 100 % Écolo, et nous restons attentifs aux attentes des uns et des autres. À Amay, on s'est dit qu'il était primordial que les gens continuent à pratiquer leur sport. De manière cependant différente, peut-être… Pour cela, la période de la crise sanitaire a été décisive : les gens ont pratiqué plus de sport, mais souvent à l'extérieur. Il a donc fallu veiller à l'entente, à la collaboration sur le terrain, des marcheurs avec les vététistes. Il a fallu se reconstruire pour garder les gens en mouvement. On s'y est vraiment attaché avec la régie.

C'est aussi une question qui dépend des moyens financiers alloués… Les subsides vous semblent-ils faciles à obtenir ?

Les délais sont très longs. Certaines aides sont destinées aux clubs constitués en ASBL… Mais moi, j'ai beaucoup de sportifs qui ne sont pas en ASBL et je dois les aider tout autant. En revanche, en ce qui concerne l'Adeps, cela se passe très bien. Nous avons de très bons contacts avec le personnel de l'Adeps, surtout avec les personnes de terrain. Mais dès que l'on doit s'adresser aux personnes de l'administration, il y a un grand décalage par rapport aux gens de terrain.

Que faites-vous, dès lors, pour obtenir l'argent nécessaire ?

Je pense qu'inévitablement, il faudra passer par des partenariats public-privé. C'est le cas notamment dans le cadre de la construction d'une piscine sur l'entité cette année. Cette piscine sera essentiellement dédiée à la formation, en collaboration avec notre centre de formation sportive. Pour nous, en tant qu'entité communale, c'est impayable. Il faut donc passer par un partenariat. Nous avons un autre projet : une piste de karting avec de nouvelles infrastructures, des karts électriques, et il faudra sans doute aussi trouver des synergies avec d'autres partenaires pour le réaliser. De toute façon, je pense qu'il y a toujours moyen de se débrouiller. Ce ne sont pas des projets pharaoniques dont les gens ont besoin. Je pense qu'il faut mettre les bonnes personnes aux bonnes places et puis oser… Cela prend du temps, mais c'est nécessaire. La clé du succès : le personnel, le citoyen motivé et la synergie entre tous les services.

Un mot de conclusion ?

On pourrait croire que le sport doit passer après d'autres matières locales plus importantes. Mais, je ne suis pas d'accord : si l'on a du personnel compétent et des sportifs qui sont bien dans leur peau, je pense qu'automatiquement, cela va rejaillir sur le reste de la population. Une population qui est bien dans sa tête crée automatiquement une commune où il fait bon vivre.

Retrouvez un reportage vidéo à ce sujet sur UVCW TV (www.youtube.com/uvcwtv).

PONT-À-CELLES

ROMUALD BUCKENS,

PRÉSIDENT DU CPAS,
EN CHARGE DES SPORTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES, DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE, DU LOGEMENT ET DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

« LA SANTÉ EST UNE MATIÈRE TRANSVERSALE À SOUHAIT »

Alain DEPRET,
Secrétaire de rédaction

Pour accroître la visibilité de l'offre sportive sur le territoire communal, l'Adeps, l'Administration générale du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles, a lancé, depuis 2020, un label nommé « Communes Sportives ». À Pont-à-Celles, les efforts ont ainsi été récompensés cette année puisque la commune vient d'obtenir trois étoiles, alors qu'elle n'en avait obtenu qu'une seule l'an dernier. Romuald Buckens, Président du CPAS en charge des Sports depuis 2018, nous explique ici que la création d'une « Maison Sport & Santé » sur l'entité, une première en Wallonie, y a sans doute beaucoup aidé.

Monsieur le Président du CPAS, vos matières sont le sport, la santé, le social. On sent que toutes ces matières sont corrélées à Pont-à-Celles…

Oui, ce sont des matières qui me tiennent à cœur, tout comme la présidence du CPAS. Parce qu'il y a effectivement énormément de perspectives. La santé et le sport sont intimement liés. C'est pour cela que l'on a créé la Maison Sport & Santé à Pont-à-Celles, une première en Wallonie. Et effectivement, la cohésion et la cohérence des matières se sont imposées à moi. En tant qu'ancien sportif aussi, puisque j'ai pratiqué le football pendant trente ans. Mais il faut savoir que je travaille également à l'administration du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles. Tout cela se marie parfaitement, selon moi.

Quel est le concept derrière votre Maison Sport & Santé ?

Tout est parti d'un constat. Lors de la rédaction du PST communal, où l'on avait inscrit des objectifs opérationnels et stratégiques en termes de santé, on s'est rendu compte qu'il y avait très peu d'opérateurs avec lesquels on pouvait collaborer. En lisant le livre d'Alexandre Feltz, le père du Sport Santé sur ordonnance et originaire

de Strasbourg, ville pionnière en la matière, on a fait connaissance avec les Maisons Sport Santé en France. Il existe une centaine de maisons de ce type en France où il y a une ambition d'en labelliser 500 d'ici 2024. Ce que nous souhaitons avec notre Maison, c'est d'être l'opérateur de terrain incontournable en matière d'activité physique. C'est la volonté de mettre un maximum de gens à l'activité, de lutter contre la sédentarité et faire percoler la notion de prévention, afin d'éviter de travailler toujours dans le « curatif ».

Comment cela s'est-il concrétisé ?

En Wallonie, c'est parfois un peu compliqué parce que la santé est une compétence régionale et le sport une compétence communautaire. Notre Maison Sport & Santé, en tant qu'ASBL paracommunale, a été reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais nous voudrions également obtenir une reconnaissance au niveau du Fédéral, en tant que promoteur et acteur de la santé. Nous avons ainsi un plan d'action jusqu'en 2030, qui reprend 204 actions diverses en ce sens et nous y travaillons. L'Aviq nous soutient également.

Pouvez-vous en dire plus quant à ce plan d'action ?

On connaît tous les enjeux des élections et donc l'échevin des sports peut être remplacé du jour au lendemain. Il fallait donc que notre Maison se dote d'un plan stratégique. Pour le personnel, c'est aussi agréable de savoir vers où il va et comment il y va. On est bien conscient que ce n'est pas en quatre ou cinq ans qu'on peut obtenir des résultats. L'échéance à dix ans était donc, pour nous, un minimum pour réaliser un bilan correct. Notre Maison Sport & Santé survivra donc et continuera le travail qu'elle a commencé. Un travail qui porte ses fruits et qui a déjà atteint une certaine reconnaissance.

Venons-en au label « Communes sportives » de l'Adeps. Êtes-vous fiers d'avoir obtenu trois étoiles cette année ?

Oui, parce que le label reconnaît le travail qui a été effectué par l'ensemble de la commune, étant donné que ce sont différents services communaux qui ont participé à l'appel. L'Adeps avait beaucoup communiqué sur les résultats de l'an dernier, et donc cela nous a permis de construire une base de travail pour s'améliorer. La COVID nous avait beaucoup freinés dans nos projets, mais beaucoup d'actions avaient déjà été récompensées. Nous en avons amélioré certaines, créé d'autres et cela a fonctionné, car nous avons obtenu 82 % et trois étoiles. Le label est, en outre, une belle réussite : on voit que les communes ont à cœur désormais de l'obtenir, parce qu'effectivement, c'est une vitrine exceptionnelle.

Quel sera l'avenir du sport et de la santé à Pont-à-Celles ?

Prochainement, on devrait publier une application mobile reprenant toutes les balades à réaliser dans l'entité de Pont-à-Celles. C'était quelque chose qui me tenait à cœur parce que, pendant le confinement, on s'est rendu compte que les gens avaient envie de bouger, mais ne savaient pas toujours très bien que faire et où aller. On y retrouvera quatre items : la balade à pied, le jogging, le VTT et la balade à cheval, avec la découverte de certains endroits que les citoyens connaissent peu. À terme, nous voudrions également engager un diplômé en santé communautaire pour développer l'aspect prévention de la santé de la commune.

La santé et l'activité physique sont-elles des matières transversales, selon vous ?

Oui, parce que cela concerne aussi bien l'aménagement du territoire que l'enseignement, où l'on essaye de sensibiliser dès le plus jeune âge. Cela concerne également les aînés, et donc le plan de cohésion sociale et la culture. C'est vraiment une matière transversale à souhait. Et il faut vraiment que tout le monde s'implique. J'essaye d'en être le garant au sein du collège, d'avoir cette façon de penser dans les pistes d'amélioration du cadre de vie. Le cadre de vie, cela concerne tout le monde, donc tout le monde doit être impliqué.

Avez-vous l'impression qu'aujourd'hui, et notamment à cause de la COVID, c'est un sujet qui est devenu, plus que jamais, aussi important que tous les autres ?

Le sport est en effet souvent le parent pauvre. Et, effectivement, on n'y investit pas facilement. L'investissement n'est pas toujours perceptible au niveau communal, mais c'est important pour le bien-être de nos citoyens, selon moi. On le voit bien au sein du CPAS : le premier souci